

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Avant les Elections

LA RÉPUBLIQUE REFORMATRICE EST LIBÉRALE

LES FAUX AMIS DE LA LIBERTÉ

L'opposition tout entière, depuis les conservateurs dénommés Rochefort et Alphonse Humbert, jusqu'aux révolutionnaires Lemaître, Coppée et Frank-Chauveau, gémit sur le sort de la liberté.

Il paraît que depuis qu'il n'est plus permis aux gens de Déroulède et aux garçons bouchers embrigadés par ses complices, de troubler l'ordre et d'effrayer les passants, et aux gentilhommes de la Patrie française d'outrager publiquement le Président de la République, la liberté est morte. Entendez-le bien, ouvriers et paysans de France, vous n'êtes plus libres. Vous en seriez-vous jamais doutés ? Et cependant ce ne sont pas des fous qui prétendent que vous n'avez aujourd'hui ni la liberté d'expression, ni la liberté de conscience. La République a supprimé tout cela. Ah ! la bonne blague !

Definitivement, ces messieurs nous prennent-ils pour des imbéciles ou s'imaginent-ils être encore au moyen-âge ?

À l'heure où la mutualité prend, avec l'appui du gouvernement et des Chambres, un si magnifique essor, affecte les formes les plus diverses de la prévoyance, quand son trésor s'accroît chaque jour dans des proportions considérables et lui permettra peut-être d'apporter demain, sinon la solution absolue du problème des retraites ouvrières, du moins une participation capitale à cette réforme sociale ; quand en toutes occasions, le chef du gouvernement constate les résultats admirables et célèbre l'action pacificatrice et féconde de la libre mutualité, quand il est entendu que les Sociétés de secours mutuels, dans l'hypothèse du vote de la loi sur les retraites, participeront largement à la mise à exécution de cette loi et à la mise à l'intérêt privilégié, prétendre que la liberté de l'épargne est compromise, que le gouvernement lui est hostile et veut la détruire, c'est, en vérité, se moquer du monde.

Les prétendus champions de la liberté ne sont pas plus sérieux quand ils soutiennent que les travailleurs n'ont plus la liberté de travailler. Entendez-vous, ouvriers agricoles, qui tenez du jour à la nuit ? Et qui donc vous empêche de semer et de récolter, comme bon vous semble ? Les ouvriers de l'industrie sont-ils moins libres ? Quand éclate une grève, que fait le gouvernement ? D'abord, et c'est le devoir que lui impose la loi et la justice, il assure à la fois la liberté du travail et la liberté du chômage. S'il intervient c'est pour donner de bons conseils aux patrons et aux ouvriers ; tous ses efforts tendent à empêcher les actes de violence et quand ils se produisent ils les réprime, comme bon vous semble ? Un autre gouvernement que celui que nous avons aurait-il mieux réussi à faire avorter la grève générale, que déjà la réaction escomptait à son profit ? Aurait-il mieux répondu aux sommations des mineurs avec plus de dignité et d'autorité ? Ah ! j'ai vu que notre gouvernement ne cache pas sa volonté d'améliorer le sort des travailleurs, d'introduire un peu plus d'humanité dans le contrat qui les lie aux patrons, qu'il a l'ambition de réglementer le droit de grève, qu'il souhaite voir une étroite fraternité présider aux relations du travail et du capital. Cela peut chiffonner les libéraux mauvais teint pour lesquels la toute puissance patronale est un dogme, mais fait très bien l'affaire des ouvriers, ce qui est l'important, puisqu'enfin c'est bien d'eux qu'il s'agit, de leur liberté propre et de leurs intérêts.

J'arrive à la dernière liberté dont M. Rochefort et ses alliés portent le deuil, la liberté de conscience. A les

croire, l'exercice du culte ne serait plus libre, les curés seraient traqués partout et les églises seraient fermées ou sur le point de l'être. Voilà du nouveau ou je ne m'y connais pas. Où diable nos libéraux ont-ils vu ça ? Il faut tout de même qu'ils aient pas mal de toupet pour écrire de telles absurdités au lendemain du vote d'une loi qui donne à tous les citoyens le droit de s'associer et d'un discours où le Président du Conseil a déclaré que le clergé concordataire et paroissial, dont la nationalité est précise, n'avait rien à craindre de son gouvernement !

Vous, mes chers amis, que je vous dise toute ma pensée et ce ne sera que la pure vérité. Eh bien, sous cet amour farouche de la liberté, sous ces attaques aussi téméraires que furieuses, sous ces protestations enflammées, les adversaires de la République réformatrice cachent surtout leur ardent amour pour les Congrégations.

Soyez sûrs que si on avait laissé les Jésuites libres de tout diriger et de théosauriser à leur aise, ces honnêtes gens n'auraient pas crié si fort.

Jacques RURAL.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Contre la télégraphie sans fil

On annonce officiellement que l'amiral Alexieff a publié une proclamation aux termes de laquelle seront capturés comme prise de guerre, les navires neutres rencontrés près des côtes du Kouang-Toung ou dans le rayon des opérations des forces navales russes, ayant à bord des correspondants qui enverraient des nouvelles à l'ennemi à l'aide d'appareils perfectionnés non encore prévus dans les conventions, dans le cas, par exemple, où les navires seraient munis d'appareils de télégraphie sans fil. Les correspondants seront considérés comme espions. Une note-circulaire prescrira aux représentants de la Russie de porter cette disposition à la connaissance des gouvernements près desquels ils sont accrédités.

INFORMATIONS

M. Combes à l'île d'Oléron

M. Combes, président du Conseil, s'est rendu dimanche à Oléron où il a été reçu par une population enthousiaste.

Un banquet de 300 couverts a eu lieu ensuite ; de nombreux discours ont été prononcés.

M. Combes a exposé l'œuvre du cabinet. Il a été longuement acclamé.

Voyage de M. Loubet

M. Loubet, président de la République, accompagné de M. Delcassé, a quitté Paris samedi soir pour se rendre en Italie. Il est arrivé à Rome dimanche à 4 heures du soir.

Le président a été reçu par le roi Victor-Emmanuel et les ministres italiens. Les deux chefs d'Etat se sont embrassés au milieu des acclamations d'une foule en délire.

Sur tout le parcours, des vivats nourris éclatent ; le Président est l'objet d'ovations indescriptibles.

Le Vatican seul n'a pas pris part à cette fête. Quelques catholiques italiens se sont rendus à la Basilique où ils ont entendu des sermons de cardinaux contre M. Loubet.

La population italienne a manifesté sa désapprobation contre une telle attitude ; son enthousiasme a été plus grand pour le chef d'Etat républicain.

Le soir, un dîner intime a réuni au Quirinal les chefs d'Etat et leur suite. La nuit, la ville est illuminée ; des retraits aux flambeaux ont parcouru les rues ; la fête était admirable.

Lundi, M. Loubet s'est rendu au Panthéon où il a déposé une couronne

Revue de la Presse locale

De M. Marmiesse dans l'Union Républicaine : Qui, il faut le dire bien haut et bien fort, la justice n'est pas faite pour le pauvre peuple, car il n'a pas les moyens de se la payer. Comme ils savaient bien ce qu'ils faisaient, ces jurisconsultes éminents, mais trop bourgeois, qui nous dotèrent de ces fameuses lois de propriété.

De M. Salomon dans le Réformateur : La perspicacité des électeurs saura faire un choix judicieux entre ceux qui se contentent de la forme républicaine avec le maintien de tous les abus de la monarchie et de l'empire, ou ceux qui, partisans de la forme et du joug, veulent orienter la politique nationale toujours vers plus de progrès, vers plus de liberté et vers plus de justice sociale.

De la Défense : L'électeur a souvent le même défaut et obéit à la même inspiration, en orientant exclusivement ses actes au vent mobile de ses intérêts personnels. J'ai une place il faut la conserver et l'améliorer ; j'ai besoin, ou il m'est très utile de planter du tabac, il faut que je me rende l'administration favorable ; — et ainsi de suite. Le suffrage qui est accordé à chacun pour le bien public, est détourné par chacun en vue de son intérêt privé ; c'est un abus de confiance, c'est un vol indéniable.

De la Démocratie : L'électeur a souvent le même défaut et obéit à la même inspiration, en orientant exclusivement ses actes au vent mobile de ses intérêts personnels. J'ai une place il faut la conserver et l'améliorer ; j'ai besoin, ou il m'est très utile de planter du tabac, il faut que je me rende l'administration favorable ; — et ainsi de suite. Le suffrage qui est accordé à chacun pour le bien public, est détourné par chacun en vue de son intérêt privé ; c'est un abus de confiance, c'est un vol indéniable.

De la Démocratie : L'électeur a souvent le même défaut et obéit à la même inspiration, en orientant exclusivement ses actes au vent mobile de ses intérêts personnels. J'ai une place il faut la conserver et l'améliorer ; j'ai besoin, ou il m'est très utile de planter du tabac, il faut que je me rende l'administration favorable ; — et ainsi de suite. Le suffrage qui est accordé à chacun pour le bien public, est détourné par chacun en vue de son intérêt privé ; c'est un abus de confiance, c'est un vol indéniable.

Petites Nouvelles

M. Doumer s'est rendu dimanche à Bordeaux où il a présidé à l'inauguration du Comité Girondin de l'Education sociale.

M. Pelletan est actuellement à Bizerte, d'où il se rendra le 29 à Tunis. Il sera de retour en France le 5 mai au plus tard.

On annonce que la police russe a découvert un grand complot organisé contre le ministre de l'Intérieur russe, plus de 500 arrestations ont été opérées.

M. Gréard, président du Conseil supérieur de l'Instruction publique, membre de l'Académie Française, est décédé hier subitement.

Il était né en 1828.

C'est le 4 mai que comparaitra devant la Cour d'assises de la Seine, M. Ebelot, avocat au barreau de Toulouse, sous l'inculpation de meurtre sur la personne de M. Lautier qu'il blessa mortellement en duel à Paris.

On annonce la mort du roi du Cambodge, Norodom.

REVUE DE LA PRESSE

De la Dépêche : Un fonctionnaire est un agent d'exécution. Il serait donc inadmissible qu'il manifestât le matin contre les actes que, le soir, il aurait mission d'accomplir. Je ne vois pas du tout d'un commissaire de police protestant d'une part contre la loi de 1901, et d'autre part, d'en poursuivre l'application sur les congréganistes. Comment un magistrat, chargé de faire respecter la volonté du législateur, pourrait-il exiger du public un respect que lui-même n'observe pas ? Les manifestations des fonctionnaires peuvent se donner un libre cours dans le domaine de la spéculation politique.

De l'Humanité : Désormais, c'en est fait, la France, la grande aieule révolutionnaire a donné à la capitale italienne l'investiture de la Révolution et l'Italie acclame la nation libératrice dans la personne de son président.

MOTS DE LA FIN

À l'école : Le maître. — Petit Pierre, dites-moi ce que c'est que la mémoire. Petit Pierre, après un instant de réflexion : — C'est avec quoi on oublie.

CHRONIQUE LOCALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Tout d'abord nous remercions les nombreux électeurs, les sincères républicains qui nous ont donné l'assurance qu'ils sauraient, le 1^{er} Mai, voter pour le bloc, LE VRAI BLOC. C'est leur devoir.

Mais comme nous n'avons pas pour habitude d'incriminer à tort, jeudi nous donnerons aux électeurs des preuves que leur vote s'égarent s'ils l'accordaient à d'autres qu'à ceux par nous désignés.

Car s'il n'était pas commode pour le maire de réunir 27 candidats qui puissent obtenir la confiance absolue des électeurs, il était facile, très facile de réunir 27 candidats soucieux de leurs devoirs et des intérêts des contribuables.

C'est pourquoi nous n'accepterons jamais telle qu'elle est, la composition de la liste du maire. Ici, nous sommes trop indépendants pour donner, les yeux fermés, l'estampille aux combinaisons imposées par la volonté d'hommes politiques qui n'accepteraient pas chez eux une intervention... cadurcienne....

Et puis nous n'accepterons jamais pour nos maîtres, des adversaires des idées républicaines, ou des brouillons qui ont toujours favorisé, favorisent les menées réactionnaires et cléricales.

La liste que nous avons publiée dans notre numéro de samedi est la seule qui puisse donner satisfaction aux sentiments sincèrement démocratiques des cadurciens ; c'est donc cette liste que nous soutenons, c'est en faveur de celle-là seule que nous faisons un appel aux électeurs.

Nous le disions samedi, il n'y a pas d'indiscipline à agir de la sorte, au contraire !

Quoi ! parce que ceux qui ont toujours été les favorisés des suffrages des républicains, parce que ceux-là ont été considérés toujours comme des chefs du parti républicain, auront — comme par hasard — oublié que les électeurs ne sont pas des domestiques mais des hommes conscients ; quoi ! parce que ces maîtres auront

Liste radicale et socialiste

- Costes, maire.
- Mazières, 1^{er} adjoint.
- Parazines, 2^e adjoint.
- Combarieu, conseiller sortant.
- Delpech, id.
- Rouffin, id.
- Combelles, id.
- Tassart, id.
- Périé, id.
- Vinel, id.
- Lacroix, id.
- Delbru, id.
- Besse, id.
- Vincens, id.
- D'Arquier, id.
- D'Gélis, id.
- Carlin, conducteur des Ponts et C.
- Philippon, proc. de la République.
- Lescalle, commis des Ponts et C.
- Durranc, notaire.
- Rességuier, rentier.
- Sémirot, empl. de la Maison Cayla.
- Lizot, débitant de tabac.
- Marmiesse, typ., prés. du synd. typ.
- Dèzes, négociant.
- Fort, marl.-for., prés. du synd. du fer.
- Dablanc, Joseph, ouv. peintre synd.

- Marty, ouvrier cordonnier.
- Alaux, ouv. peintre, prés. du synd. des peintres et tapissiers, délégué à la Commission du travail.
- Teyssonnières, contr. des mines.

Soit 30 noms pour 27 places.

Nous biffons les noms de MM. Cagnac, Fournié, Rous, Tardieu, de même que nous recommandons à nos amis de rayer encore trois noms de la liste du maire et de les remplacer par les citoyens Alaux, Marty, Teyssonnières, de façon à composer une liste homogène, un bloc !

Mais tout cela ne servirait de rien si nous n'appelions l'attention de nos amis sur le scrutin.

Voter, c'est bien, mais il faut encore surveiller le vote. Or, plus que jamais les urnes doivent être l'objet d'une surveillance spéciale.

Chacun sait comment on procède dans le dépouillement des listes : les scrutateurs annoncent souvent : Liste entière.

Eh bien, il faut exiger l'appel de tous les candidats inscrits sur un bulletin, car nous affirmons qu'employant une tactique habile autant que jésuitique, des candidats vont faire circuler des listes portant en tête des noms connus à la suite desquels ils seront inscrits.

Plusieurs listes comprenant les principaux candidats de tous les partis sont déjà faites. Méfions-nous, et la meilleure façon d'éviter ces manœuvres, c'est d'exiger au dépouillement l'appel de tous les candidats.

En outre, l'emplacement doit être soigneusement contrôlé ; et se rendre compte que le transport d'une table à l'usage des sacs contenant les bulletins est régulièrement fait, n'est pas douter de ceux qui sont chargés de tous les services ci-dessus indiqués : c'est simplement prouver que la sincérité du vote est respectée.

Nous avons fort à faire : les adversaires sont nombreux et résolus. C'est pourquoi nous tenons également à mettre en garde nos amis contre une confusion qui pourrait se produire par suite des homonymies telles que celles des Fournié notaire et Fournié pharmacien, Vincens, pépiniériste et Vincens, ancien entrepreneur des tabacs.

Que toutes ces mesures soient prises et observées — elles le seront — et l'on débarrassera l'hôtel de ville des politiciens intéressés et des réactionnaires. Le triomphe des défenseurs sincères des idées démocratiques sera assuré.

LOUIS BONNET.

CORRESPONDANCE

Je reçois la lettre suivante :

Mon cher M. Couëslant, M. Séguy me fait savoir qu'on m'attribue dans certains milieux, la paternité de la Pointe sèche de samedi, le concernant. Voulez-vous je vous prie, affirmer avec moi que je suis complètement étranger à la rédaction de cet article. Merci et cordialement à vous. L. LAÇAZE.

L'affirmation de M. Lacaze me paraît suffisante, mais je déclare, pourtant, de la façon la plus nette et la plus catégorique, que M. Lacaze n'est pas l'auteur de l'article en question.

Au reste, M. Séguy perdrait son temps à chercher l'auteur de l'article en dehors de la rédaction habituelle du journal qui avait été simplement documentée par des amis.

Et nous acceptons l'entière responsabilité de cette Pointe sèche en recitifiant pourtant un membre de phrase qui a été mal interprété ou qui a plutôt mal rendu notre pensée ; il s'agit des mots suivants : «... souplesse de corps et de conscience... » Jamais, certes, nous n'avons entendu mettre en doute l'honorabilité de M. Séguy ; nous avons voulu parler de sa souplesse au point de vue politique. C'est tout. A. C.

Fonctionnaires-Candidats

et Candidats-Fonctionnaires

On a lu la proclamation ronflante et ampoulée que les candidats clériconaupolisistes adressent au peuple cadurcien. Tout le souffle de M. Séguy, tout le venin de M. Besse a passé dans cette prose.

Mais il faut rétenir l'appel final et l'injure adressée aux fonctionnaires dont la « sujétion professionnelle » est incompatible avec la liberté civile.

Le moment est donc venu de parler de l'indépendance de ces aimables candidats que M. Séguy a rassemblés autour de lui.

Nous y trouvons deux anciens fonctionnaires qui, sous le couvert de leur retraite, donnent la mesure de leur républicanisme passé : M. Fréjaville, ancien agent-voyer de Lalbenque, que les honneurs fascinent tout à coup et qui aurait accepté une place sur une liste quelconque. M. Fréjaville se pose en oracle, en homme indispensable, en génie. Il pontifie et il ronchonne. Mais, à Cahors, on se demande : « M. Fréjaville, qu'êtes-vous ? » C'est un clercal bilingue, répondrons-nous, un fonctionnaire qui n'a point la vulgaire reconnaissance du vent. Au demeurant, le bon homme et le bon raseur.

M. Vincens, l'ancien entrepreneur-payer des tabacs, — le parent du bienheureux Perboyre et du général de ce nom que l'affaire Dreyfus nous montra aux côtés du Père Du-Lac, — a joué au républicanisme aussi longtemps qu'il l'a fallu pour ne pas quitter Cahors où son nom se retrouve dans toutes les œuvres de sacristie.

Voilà deux anciens fonctionnaires. Mais que dire des candidats nationalistes qui signent le programme de M. Séguy et qui postuleront et postuleront pour des places enviables ?

Au premier rang, nous trouvons M. le D^r Ausset, le docteur à l'éternel sourire, à la caresse uniforme, celui chez qui on dit que le Journal du Lot et son directeur sont susceptibles d'être domestiqués. Ce bon M. Ausset !!!!! L'heure est propice, et il aurait bien tort de ne pas prendre la plume ou la parole pour s'expliquer publiquement sur les appétits qu'on lui prête.

Toute la ville a connu la gourmandise de M. Ausset ; il ne nous en vou-

dra pas de le rappeler aux souvenirs de nos concitoyens. — M. Ausset est si bon et si désintéressé !

Eh bien, M. le D^r Ausset, dites-nous donc s'il est exact que, depuis le mois de juillet 1902, vous ayez posé votre candidature au poste de médecin titulaire ou adjoint de TOUS nos établissements universitaires, à l'exclusion de tout autre ?

Est-il vrai que pour réussir dans cette entreprise auprès du gouvernement maudit de M. Combes, vous ayez compté sur vos relations de parenté avec M. Rabier, et d'amitié avec M. Combarieu.

Serait-il possible qu'au moment de la retraite de M. Caviole, vous ayez essayé de devenir médecin titulaire au Lycée Gambetta, en passant par dessus votre vieil ami le Docteur Gélis qui était médecin-adjoint depuis 18 ans sans traitement ?

C'est de l'histoire locale, tout cela, de l'histoire qui court les rues !

On a beau porter le nom vénéré d'Ausset, il n'est pas défendu de devenir pratique et malin, que diable !

M. Ausset nous fournira des éclaircissements, n'en doutons pas !

Et M. Besse, avocat ?

Une vieille connaissance.

Chacun sait que M. Besse personnifie l'eloquence, la Bonne Humeur et la Bienveillance !

Un sympathique, quoi ! diraient l'Alliance Républicaine et le Quercinois.

Une simple question à M. Besse dont l'échec sera piteux :

Est-il vrai que, depuis quelques mois M. Besse a posé sa candidature à un poste de juge au tribunal de Cahors ?

Tout d'ouï, Monsieur l'orateur.

Répondez, s'il vous plaît, et expliquez comment vous avez osé solliciter un emploi dans cette magistrature républicaine dont M. Vallé est le chef ?

A mots couverts, la *Dépêche* signala naguère — de Mercuès ! — votre supplication au garde des sceaux.

Vous l'avez retirée, n'est-ce pas, M. Besse ?

M. Lacosse, syndic de faillites. Candidature de rancune.

M. Lacosse a sollicité tous les postes de juge de paix vacants de l'arrondissement, toutes les fonctions municipales. Il a voulu être receveur municipal, bibliothécaire, que sais-je encore ?

M. Lacosse n'a pas réussi ; on lui a préféré des républicains et il n'est pas content. M. Lacosse se venge et la République actuelle ne fait pas son affaire.

Que dire de M. Cayla ?

Qu'il prendrait des mains de M. Combes la croix de la Légion d'Honneur ? Il y tient si peu ! Qui donc dans sa famille, qui lui est évidemment très chère, aurait à se plaindre du gouvernement de M. Combes ?

Eh bien, amis lecteurs, fonctionnaires cadurciens, voilà les gens qui parlent avec ce dédain et cette hauteur, de votre « sujétion professionnelle », de votre conscience domestiquée.

Vous saurez répondre à une aussi grossière provocation et vous enverrez ces candidats arrogants et quémandeurs, qui insultent à vos convictions républicaines et laïques.

Vous voterez en masse pour la liste radicale socialiste.

LES REUNIONS NATIONALISTES

Les nationalistes ont-ils peur ou sont-ils honteux ?

Toujours est-il qu'ils ont inauguré un système de réunions par quartiers qui ne sont autre chose qu'un étouffement de toute discussion et une exhibition peu attrayante.

M. le docteur Ausset préside et ne dit rien.

M. Ségué lance au ciel ses belles envolées et M. Besse parle de Louis XIV avec obstination.

Quant à M. Fréjaville, en bon agent-voyer, il a la hantise des chemins : cet homme ferait passer tout notre budget dans la vicinalité.

Le public ne répond point aux invitations qu'on lui adresse, et 150 personnes à peine assistaient hier à la réunion des Variétés.

Le citoyen ouvrier Morcq s'y est taillé un réel succès en refusant les attaques de M. Ségué contre l'administration municipale.

M. l'abbé Magne s'est vu couper la parole. Au moment où il allait aborder la tribune, on a levé la séance... pourquoi ???

Le Nationaliste Fréjaville, homme d'esprit !

Avant-hier à Bégous, au cours d'une réunion donnée par M. Ségué et M. Besse, le citoyen Lafage, peintre, intervint et réfuta avec succès les calembredaines des orateurs cléricaux.

« Vous êtes un internationaliste », hurla un des assistants.

« J'ai fait vaillamment la campagne de 1870 », riposta M. Lafage.

« Moi aussi j'y étais et je ne vous y

ai pas eu ! » s'exclama un nationaliste, M. Fréjaville qui, comme on le voit, est un homme d'esprit !...

APPEL DE M. COSTES

M. Costes, maire de Cahors, adresse aux électeurs la profession de foi suivante :

Citoyens,

En vue des élections municipales du 1^{er} mai prochain, nous venons vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié et nous soumettre en même temps notre nouveau programme.

En mai 1900, le programme d'affaires comprenait notamment :

L'importante question des eaux, la construction des écoles de St-Henri, Bégous, St-Cirice, Larosière, Lacapelle et St-Georges et l'amélioration des écoles de la ville, l'achèvement de la rue Rousseau avec dégagement de la place, la reconstruction du pont de Cabessut, la création d'une avenue de la place Thiers à la gare et l'élargissement de la rue Ste-Claire.

Au cours de cette période, vos élus se sont efforcés de réaliser progressivement et dans la mesure du possible, une grande partie de ce vaste programme. Si tous les travaux promis, n'ont pu être commencés ou complètement terminés, cela tient soit à des nécessités budgétaires, soit aux lenteurs déplorables des formalités administratives, soit encore aux difficultés qui s'attachent souvent aux grandes entreprises.

Le service des eaux a été l'objet de nombreuses études et de plusieurs projets, arrivant les uns et les autres à des conclusions différentes et déterminant par suite au sein du Conseil et de l'administration municipale, des atermoiements, des hésitations légitimées par l'importance de l'ouvrage et surtout par le grand désir de la réussite. A l'heure actuelle, cette grave question va recevoir une solution. — Le chiffre approximatif de la dépense (125,000 fr.) est voté par le Conseil ; un concours est ouvert pour l'établissement d'une machine de secours et le projet d'une canalisation nouvelle permettant d'alimenter régulièrement le faubourg Labarre, si longtemps déshérité, est à peu près terminé.

Tous les projets relatifs aux 5 écoles de hameaux, celle du faubourg St-Georges, à la 2^e école de garçons et à l'école maternelle aux Petits Carmes, ont été approuvés depuis déjà quelque temps par le Conseil départemental ainsi que par le Conseil départemental de l'Instruction publique. Les dépenses concernant la commune ont été votées ; nous n'avons plus qu'à attendre l'approbation ministérielle qui nous permettra enfin de mettre ces travaux à l'adjudication.

L'école de la place Thiers a été livrée à l'administration de la guerre pour l'extension du casernement et la nouvelle école de filles est installée aux Petits Carmes. Par suite de l'acquisition de ce dernier immeuble, notre collège de jeunes filles se trouve agrandi et très convenablement aménagé.

La rue Rousseau est entièrement percée et nous espérons sous peu la rendre viable sur tout son parcours.

Quant au dégagement de la place, nos ressources ne nous ont pas encore permis de l'entreprendre, mais nous ferons tous nos efforts pour trouver une prompt solution.

La réfection du pont de Cabessut sera comprise en 1905 dans le programme des travaux du Conseil général.

La rue Ste-Claire, élargie déjà du côté des Petits Carmes, doit se terminer.

Enfin la création de l'avenue de la place Thiers à la gare a été décidée ; 20,000 fr., y compris les 15,000 fr. de subvention de la Guerre, sont votés par le Conseil municipal et les diverses délibérations ont été soumises au Conseil général qui, nous l'espérons, vaudra bien tenir compte de nos désirs et inscrire cette avenue au plus prochain programme de ses travaux.

Parmi les projets exécutés ou à exécuter nous citerons encore :

L'établissement de plusieurs égouts pour faciliter l'écoulement des eaux et dégager d'autant nos rues et nos boulevards. Certains ont été construits, d'autres sont votés concurremment avec l'administration des Ponts et Chaussées.

La question de l'éclairage public et des particuliers par le gaz et l'électricité est à l'étude ; nous essaierons de diminuer autant que possible les lourdes charges incombant de ce chef à la ville et à la population.

Nous tâcherons d'approprier la rue de l'abreuvoir et la place des Mobilis.

Dans la mesure de nos moyens, nous chercherons à améliorer nos chemins ruraux et la voirie municipale.

Quant à nos chemins vicinaux, ils sont tous compris dans le programme décennal soumis au Conseil Général et le classement se fera suivant leur degré d'utilité.

Nous nous occuperons progressivement de la mise en viabilité du quai Cavaignac.

En dehors de ces travaux, nous signalons l'exécution du matériel de notre bibliothèque municipale et la reprise très prochaine des travaux de l'hospice.

Nous voudrions pouvoir ajouter à ce programme d'autres travaux d'une utilité incontestable tels qu'un marché couvert, des lavoirs publics, etc... mais les faibles ressources dont dispose la commune ne nous permettent guère de les promouvoir.

Quant à notre programme politique, vous le connaissez.

Nous sommes toujours dévoués aux principes républicains et démocratiques.

Les élections municipales auront, cette année, une signification qui ne peut échapper à personne.

Non seulement elles préparent les élections sénatoriales et les élections législatives de 1906, mais elles ont surtout une importance capitale pour l'application des lois laïques et sociales votées par le Parlement.

Nous soutiendrons de tous nos efforts cette politique suivie depuis cinq ans par le gouvernement et la majorité du Parlement.

Nous désirons aussi voir aboutir dans le plus bref délai les réformes fiscales et sociales promises depuis longtemps et encore à l'étude, telles que l'impôt sur le revenu et les retraites ouvrières.

Electeurs,

Ne perdez pas surtout de vue que la lutte suprême va avoir lieu ; le 1^{er} mai prochain vous aurez à vous prononcer pour la République, la Liberté et la Démocratie contre le Clericalisme et la Réaction.

Nous attendons avec confiance votre verdict, sûrs et certains que la cité de Gambetta ne failira pas à son devoir !

Aux urnes et pas d'abstentions. Vive la République démocratique et sociale.

(Suivent les signatures de la liste du maire).

Liste d'Union Socialiste

Les candidats socialistes adressent un appel aux électeurs auxquels ils recommandent de voter en masse pour le triomphe des idées socialistes ; après l'exposé de leur programme politique, ils résumant ainsi l'exposé de leur programme municipal :

1. Cantines et garderies scolaires ;
2. Diminution du prix du gaz ;
3. Exemption pour les petits loyers de toute cote personnelle et mobilière reportée sur les loyers d'un taux supérieur progressivement imposés ;
4. Interdiction de toute manifestation religieuse sur la voie publique, laïcisation de l'hospice et suppression du traitement à l'aumônier du Collège ;
5. Pour favoriser le commerce local, organisation chaque année par les soins de la Municipalité et avec le concours de toutes les sociétés de la ville de 3 grandes fêtes qui pourraient coïncider avec la venue du printemps au mois de Mai, avec l'époque des moissons au mois de Juillet et avec celle des vendanges au mois d'Octobre ;
6. Nomination des experts des tabacs, par les planteurs ;
7. Postes communaux réservés aux prolétaires non pensionnés ;
8. Introduction de l'élément ouvrier dans les commissions administratives de l'hospice et du bureau de Bienfaisance ;
9. Consultation populaire sur toutes les questions ou projets importants ;
10. Bourse du travail et introduction dans le cahier des charges de tous travaux importants d'une clause fixant un minimum de salaire.
11. Et pour que les élus soient en rapport constant et direct avec les électeurs, un élu socialiste se tiendra tous les 15 jours (un dimanche matin, de 10 heures à midi, à la mairie, à la disposition de ces derniers pour recevoir leurs plaintes, réclamations ou conseils.

Conférences de la Mairie

La prochaine conférence de la mairie sera faite par M. Mazure, professeur d'histoire qui traitera du *Péris Jaune*.

Cette conférence aura lieu JEUDI à 8 h. 1/2 et non mercredi.

Pour les pauvres

M. Héli-Devals, Préfet du Lot, et M. Veillon, Secrétaire général de la préfecture viennent de faire remettre à M. le Maire de Cahors la somme de 200 francs pour être versée dans la caisse du bureau de bienfaisance pour les pauvres de la ville.

Grave accident

Ce matin vers midi, un grave accident s'est produit dans le manège qui était installé sur les allées Fénélon.

Un nommé Rigal Paulin, de Montcabrier, âgé de 34 ans, employé au manège, était occupé au démontage de cet établissement qui quitte notre ville pour se rendre à Toulouse.

Au moment où l'on procédait à la descente du mât qui sert de pivot, celui-ci s'abattit brusquement et atteignit Rigal à la tête.

M. le docteur Daynard, médecin-major en retraite qui se trouvait sur les lieux de l'accident, donna les premiers soins au malheureux employé qui fut ensuite transporté à l'hospice par MM. Lafage et Soulié, ouvriers peintres.

L'état de Rigal est désespéré.

Courses du « Journal »

Dimanche ont eu lieu à Cahors, les courses pédestre et vélocipédique organisées par le *Journal*.

50 concurrents environ ont pris part à la course pédestre dont le parcours était de 40 kilomètres : Cahors-Luzech-Cahors. Le départ a eu lieu à 9 h. 15'.

Le 1^{er} est le soldat Mességué qui est arrivé à 1 h. 50.

L'itinéraire de la course vélocipédique était de Cahors-Gourdon-Figeac, soit 120 kilomètres.

Sont arrivés : Melet Paul, en 4 h. 35' ; Valat, en 4 h. 39' ; Loumet, en 4 h. 47' ; Delalla en 4 h. 54'.

Arrondissement de Cahors

A nos correspondants

Nous recevons ce matin de nombreux correspondances. Nous ne pouvons les insérer toutes aujourd'hui. Ce sera pour jeudi.

Flaungnac. — Hyméne. — Samedi a été célébré à Flaungnac le mariage de Mlle Sarah Garrigues avec M. Louis Henras, greffier de Castelnaud-Montratrier.

La gracieuse mariée est la petite-fille de M. Garrigues, maire de Flaungnac, le vieux lutteur républicain de notre canton.

Nous adressons aux jeunes époux nos vœux les plus sincères et nous envoyons à leurs parents nos meilleures félicitations.

Catus. — Réunion publique républicaine. — Nous avons la bonne fortune d'annoncer que malgré la décision antérieure que l'on connaît prise par le parti républicain, la voie du devoir civique a prévalu aux approches de la bataille électorale.

Sur une convocation adressée par la voie de la *Dépêche* une réunion s'est tenue dimanche dernier à 5 h. 1/2 au café Bessière.

Elle a été présidée par le citoyen Bessière l'un des doyens du parti, assisté de deux assesseurs.

Après avoir donné la parole au citoyen Courtin celui-ci a exposé la situation politique locale et a demandé à ses partisans ce qu'il convenait de faire pour sauvegarder notre dignité républicaine.

Après plusieurs échanges de vues entre différents auditeurs il a été décidé à l'unanimité que le parti républicain serait représenté aux futures élections par les candidats de l'ancienne liste de 1900 complétée par les soins de ceux-ci auxquels l'assemblée donnait plein pouvoir.

Dans notre prochain numéro nous la ferons connaître à nos lecteurs.

Tapissier antisémite. — Un de ces jours un paquet qui émanait de la librairie anti-émite (rue Vivienne à Paris) parvenait à un marguillier de Catus que nous ne ferons pas autrement connaître.

Il n'est plus difficile d'en imaginer le contenu, car ce matin les habitants de notre ville à leur réveil ont trouvé les murs recouverts d'affiches contre la franc-maçonnerie et contre nos bonnes relations avec l'Italie.

N'ayant plus le Panama ni l'affaire à servir au peuple ces braves *défenseurs de la patrie* s'en prennent à notre diplomatie.

Ils seront récompensés dimanche prochain comme il convient.

Luzech. — Protestation. — A la suite d'un article paru dans le numéro de dimanche, 24 avril, M. Pons, médecin-vétérinaire à Luzech, conseiller municipal sortant, adresse à la *Dépêche* la protestation suivante :

Luzech, le 25 avril 1904.

Monsieur le Directeur,

Je lis dans la *Dépêche* du 24 avril, un entrefilet visant ma politique et me présentant comme opposé au principe républicain.

Un correspondant maladroit, qui se cache sous le voile de l'anonymat passe à côté de la vérité lorsqu'il émet de pareilles allégations.

On me reproche de n'être pas républicain « éprouvé, convaincu, désintéressé ». Votre correspondant a lui, une étrange façon de montrer son républicanisme lorsqu'il cherche à jeter la suspicion sur le parti républicain qui s'unit au moment où la lutte devient vive ; j'ai cru au contraire que le devoir d'un bon républicain et du correspondant de l'organe régional de la démocratie, était, en présence des difficultés actuelles, d'adhérer au programme d'union républicaine que l'on oppose ici au programme des réactions coalisées.

Republicain éprouvé ? J'ai combattu toujours pour les idées démocratiques et dans le temps où il y avait quelque danger à oser les défendre.

Republicain convaincu ? J'ai soutenu et je soutiendrai de toutes mes forces la politique ministérielle actuelle, persuadé qu'elle est la seule capable de donner satisfaction aux légitimes revendications de la démocratie.

Republicain désintéressé. Il me serait trop facile de prouver par les grands sacrifices que j'ai faits pour défendre de tout temps les idées qui me sont chères, que, ni l'intérêt personnel, ni une sottise vanité, ne me poussent à solliciter les suffrages de mes concitoyens.

Faire triompher dans la commune les idées démocratiques, participer par mes faibles moyens à l'anéantissement de la réaction depuis si longtemps néfaste aux intérêts communaux, voilà ce qui m'a toujours inspiré et guidé.

D'ailleurs, mes électeurs me connaissent, ils savent qu'ils trouveront toujours en moi un défenseur actif et dévoué de leurs intérêts, et lorsqu'en dise votre anonyme correspondant, que *lutterai toujours pour le triomphe des idées laïques et démocratiques*.

Je compte donc sur l'insertion de cette réponse dans les trois jours et à la même place où a paru l'attaque.

Permettez-moi en terminant, de vous déclarer que les républicains de notre commune sont peints de voir que c'est le « *Journal de la Démocratie* » qui tente d'apporter la division dans les rangs républicains, alors que notre parti a besoin de l'union la plus complète pour battre la réaction, très puissante dans notre localité.

Veillez agréer, etc.

PONS,
Médecin-vétérinaire à Luzech,
Conseiller municipal sortant.

Nous avons reçu en outre une protestation indignée contre l'entrefilet de la *Dépêche* : elle est signée de MM. La-

peyrère, Cayalié, Bary, de Caix, Baudel, Baudet, Aladel et de plusieurs autres citoyens de Luzech, tous de fermes républicains.

Quels sont ceux qui par haine personnelle ou ambition non satisfaite ont ainsi plaisir à critiquer un homme dont le passé politique est celui d'un républicain, et dont les idées démocratiques se sont si souvent affirmées ?

Qui donc des brouillons que le canton peut posséder, a pu, par calcul en faveur de réactionnaires, faire insérer dans la *Dépêche* l'entrefilet paru dimanche contre M. Pons ?

Quel qu'il soit, il ne prouvera pas qu'en agissant de la sorte il n'ait pas voulu être agréable aux réactionnaires de Luzech que M. Pons a toujours combattus.

C'est une manoeuvre, rien qu'une manoeuvre et sans crainte, nous pouvons affirmer qu'un seul cerveau a pu concevoir, qu'une seule main a pu écrire pareil entrefilet, signé « un groupe de républicains ».

La haine seule l'a dicté, car lorsqu'on veut « tomber » un candidat il faut pouvoir, savoir le remplacer : or, si l'on combat M. Pons qui peut en profiter ? Les réactionnaires.

Les « républicains » auteurs de l'entrefilet ne sont pas nombreux, car il y en aurait bien au moins un qui aurait eu le courage de signer : dans tous les cas il est déplorabile que des brouillons puissent se jouer ainsi des électeurs par la voie des journaux qui défendent les idées démocratiques.

Depuis quelque temps dans ce canton de Luzech comme dans celui de Puy-l'Évêque, il en est qui se plaisent à jeter la suspicion sur de sincères démocrates.

Et un journal républicain la *Dépêche* insère de confiance ces attaques, car celles-ci arrivent le plus souvent par le canal du correspondant local.

C'est une mauvaise œuvre démocratique qui est faite ; c'est une besogne que fait le correspondant intéressé.

Que ce soit à Luzech, à Prayssac, ou ailleurs, ces manoeuvres sont commises par le même individu inspiré par de faux amis des républicains.

Si en période ordinaire, ces critiques amusent la galerie, en période électorale elles peuvent être dangereuses pour le parti : car les réactionnaires essayent d'en tirer profit.

C'est certainement le but que poursuit le fameux « groupe de républicains ».

L. B.

On nous prie d'insérer la communication suivante :

La *Dépêche* contre les républicains. — La *Dépêche* de Toulouse, journal de la Démocratie du Midi, semble choisir toutes les occasions pour chercher à diviser les forces républicaines de notre canton et en particulier de notre commune. Ce n'est pourtant point, nous en sommes persuadés, le but qu'elle poursuit. Son programme, celui du « bloc républicain » est aussi le nôtre. Sa politique, celle de la République radicale-socialiste, est aussi la nôtre. Ses correspondants dans tous les départements, préconisent avec raison l'union de toutes les forces républicaines contre la coalition nationale cléricale.

Seul, le correspondant de Luzech, correspondant occasionnel peut-être, n'est pas inspiré des mêmes sentiments. Marchant sur les brisées de M. Combes dont le vibrant appel à l'union sera entendu de tous les vrais démocrates de France, cet étrange politicien prêche l'indiscipline.

A Luzech, dimanche prochain, deux listes seront en présence.

L'une, celle du maire et de l'adjoint, composée de tous les éléments rétrogrades : méministes, royalistes, bonapartistes, tous cléricaux ;

L'autre, celle de MM. Pons et Lapeyrière, formée de républicains *éprouvés, convaincus et désintéressés*. Les seize candidats de cette liste se sont alliés sur un programme franchement républicain radical et ils le feront triompher avec le concours de toutes les énergies républicaines.

Dans ces conditions, quel est le choix d'un ferme républicain ? Est-il besoin de le rappeler ? Nous ne le pensons pas, car les vrais démocrates savent pratiquer la discipline républicaine et les républicains de Luzech n'y failliront pas. Ils voteront tous, en dépit de leurs préférences personnelles, pour tous les candidats de la seule liste d'union républicaine, parce que c'est leur devoir, parce que c'est la discipline qui l'exige.

Aussi bien n'est-ce point le souci de cette discipline qui nous préoccupe, certains d'avance qu'aucune diversion ne pourra ébranler les républicains. Mais nous ne pouvons nous empêcher de protester avec indignation contre les paroles étranges du correspondant de la *Dépêche* caché sous la signature « un groupe de républicains » et de manifester notre profonde surprise à l'égard du journal qui se fait l'écho de semblables attaques au moment décisif de la lutte.

A l'en croire ce correspondant politicien d'envergure sans doute, ils sont nombreux ceux qui ne combattront pas avec M. Pons sous le drapeau de la République radicale. Or, voyez quelle grossière prétention ! ce fameux groupe se compose... d'une unité !!! Peut-être, cet isolé, entrainerait-il avec lui trois ou quatre mécontents.

Mais alors, pour ces radicaux à tous crins, pour ces irréducibles, un dilemme se pose : *ils ne veulent pas combattre avec les républicains, donc ils seront avec les réactionnaires, ou bien ils s'abstiendront*. Dans l'un comme dans l'autre cas leur attitude politique n'est-elle pas très répréhensible et ont-ils bien

le droit de se proclamer d'un parti auquel ils refusent leur concours ?

Le correspondant occasionnel de la *Dépêche* n'est donc point qualifié pour conseiller les républicains.

Certes nous ne nions point que tout citoyen ne puisse exercer son droit de critique. C'est un principe essentiellement démocratique. Mais avant de s'ériger en censeur ne doit-on pas s'observer soi-même et être certain de n'avoir rien à se reprocher ?

A notre tour nous poserons les questions suivantes :

Le correspondant de la *Dépêche* pourrait-il affirmer, par exemple, qu'il a toujours courageusement soutenu, en républicain éprouvé, le vaillant organe de la démocratie du Midi, à qui il demandait, hier, l'insertion d'une prose aussi inepte qu'inopportune ? N'en faut-il pas préférer, sous le ministère Méline et le règne du préfet Roussel, un organe beaucoup moins avancé et par conséquent bien moins compromettant ?

Pourrait-il affirmer — c'est un satisfait, ou du moins il devrait l'être — que son républicanisme de puritain a toujours été désintéressé ?

Pourrait-il affirmer enfin que ses convictions ardentes sont pures de compromissions et qu'il n'a jamais fait risette aux réactionnaires pour leur demander des faveurs ?

On ne parle point de corde dans la maison d'un pendu. M. le correspondant accidentel de la *Dépêche*. Vous avez voulu jeter la suspicion sur le chef du parti républicain et sur le parti tout entier, vous avez voulu servir la cause des ennemis de la République, cette mauvaise action vous restera pour compte car aucun républicain sincère ne suivra vos conseils.

Les radicaux de Luzech savent que l'heure est grave et décisive. Ils connaissent la situation, ils ont mesuré l'étendue du péril. La réaction, puissamment organisée, vadonner, partout en France, un assaut furieux à nos institutions. Elle menace les immortels principes de la Révolution, base indestructible de la Société moderne. Mais ses efforts seront vains car, autour du Président du Conseil sentinelle active et vigilante, se grouperont, d'un bout à l'autre de territoire, tous les hommes de bonne foi, tous les démocrates sincères pour repousser l'infâme coalition.

Les républicains de Luzech, suivant en cela l'exemple des républicains de France, se lèveront unis contre ceux qui, sous le masque républicain, veulent attenter à nos droits et à nos libertés.

Nous irons tous à l'urne dimanche prochain pour la liste d'union républicaine qui assurera le triomphe définitif de nos principes démocratiques.

Un groupe de radicaux.

Nous engageons vivement les républicains dignes de ce nom à faire abstractions de leurs préférences personnelles et des petites dissensions mesquines. Tous les malentendus, tous les froissements doivent disparaître. Qu'ils songent seulement à l'intérêt suprême de la République menacée par la faction rétrograde. Au bloc cléricale, opposez les forces intactes du prolétariat en vue du Progrès social qui nous mènera à plus de Justice et à plus de Solidarité.

Jean des VIGNES.

Voici l'appel adressé par les républicains, candidats aux élections municipales aux électeurs de Luzech.

Chers concitoyens,

Sollicités par un grand nombre d'entre vous, nous nous présentons à vos suffrages avec la conscience des devoirs qui incombent à une Municipalité soucieuse de sa mission et pour que la commune de Luzech, désormais en harmonie avec les pouvoirs publics, puisse plus efficacement bénéficier des efforts de ses élus quand ils auront qualité pour parler en son nom.

Soit pour ceux d'entre nous qui sortent du précédent Conseil, soit pour les nouveaux candidats qui figurent sur notre liste, vous nous connaissez suffisamment pour qu'il nous paraisse

ajoutons à cette amélioration la création d'une Caisse scolaire pour l'achat des livres aux indigents. Nous veillerons à l'assainissement des rues et égouts de la ville et à l'enlèvement des immondices par les soins du service public.

Pour faire face à l'indigence, nous créerons une Caisse communale pour les pauvres de la commune, au moyen de dons facultatifs en espèces et en nature et, dans la mesure du possible, tous les samedis il sera fait une distribution aux indigents en dehors des cas d'urgence.

Enfin, nous ferons tous nos efforts pour que nos foires, si négligées par les précédentes municipalités, soient à l'avenir plus fréquentées qu'elles ne le sont depuis quelques années et pour que le commerce si languissant de notre chère commune devienne enfin ce qu'il doit être, prospère et florissant.

Citoyens,

Si ce programme intéresse la commune entière sans distinction de partis, c'est uniquement en raison de l'état d'esprit qui nous unit tous à Luzech. Aussi nous désirons nous rendre utiles à tous par nos constants efforts et le concours de l'Etat sur lequel notre qualité de républicains reconnus et éprouvés nous donne à nous seuls le droit de compter.

Songez bien, Electeurs, à cet appui indispensable du Gouvernement de la République que nos adversaires politiques ne pourront, quoi qu'ils en disent, jamais obtenir.

Il y a de la prospérité ou de l'abandon à ses maigres ressources de la commune de Luzech. Son avenir est dans vos bulletins de vote. Allez donc aux urnes avec ensemble et discipline. Ne vous laissez dominer ni par les rancunes personnelles, ni par la tyrannie de l'argent et votez tous pour la liste démocratique dont les membres vous sont dévoués et n'ont d'autre ambition que l'intérêt de la commune et de la victoire de la République.

Vive Luzech ! Vive la République !

Pons, Pierre, Méd. Vétérin. à Luzech, cons. sort. Cavalié, Pierre-Pascal, pr. à Combe-Poussé, c. s. Bary, Denis, propriétaire à Caix, cons. sort. Cavalié, Elol, propr. à Luzech, cons. sort. Lapeyrière, Joseph, ex-pharmacien principal de la Marine, à Luzech.
Baudet, Louis, dit Paul, ancien cons., à Luzech. Caillon, Pascal, propriétaire au Souquié, Bessou, Auguste, inst. en retraite, à Lapistoule. Baudet, Zacharie, propriétaire à Luzech.
Aladé, Louis, propriétaire à Luzech.
Bousquet, Pierre, propriétaire à Fages.
Moussat, Adolphe, propriétaire à Camy.
Raynal, Joachim, propriétaire à Miran.
Bousquet, Lucien, propriétaire au Peyrou.
Jougla, Louis, propriétaire à Lahit.

Maxou. — Réponse aux points sur les...
« Le prédécesseur de M. Marty, instituteur suppléant à Maxou, est actuellement instituteur public stagiaire dans la Loire.
« Il est fils d'un instituteur laïque exerçant depuis 35 ans dans le Maine-et-Loire.
« Il a préparé son brevet élémentaire à l'école primaire supérieure de Montcuq (Lot).
« Il a été délégué à titre provisoire pendant l'année scolaire 1902-1903 à la même école, où il était chargé du cours moyen.
« Il ne connaît de Montfaucon que le nom, ne résidant dans le Lot que depuis le mois de janvier 1902.
« Il prie le correspondant si bien informé de se faire connaître, et il se tient à son entière disposition pour le débattre. »

F. HERVÉ
instituteur public à
Montchal (Loire.)

C'est par lettre recommandée que M. Hervé m'adresse cette rectification qui arrive bien tard et qui n'est certainement pas justifiée. Ce n'était pas la peine, de même qu'il n'était pas besoin de menacer du « procureur de la République !!! » pour exiger l'insertion de cas quelques lignes.

Ne connaissant pas M. Hervé, nous avons inséré sa lettre simplement à titre de document ; mais qu'on le sache bien, les menaces ne nous intimident pas ; il se trompe ; d'abord, le procureur de la République n'a rien à voir dans une rectification, ensuite, nous connaissons nos droits.

Il y a confusion : M. Hervé a pris pour lui ce qui était adressé à un autre, car nous n'avons pas l'habitude de critiquer nos amis et de dénigrer les instituteurs vraiment laïques.

L. B.

Montcuq. — Les élections. — Parmi les quelques communes du canton où la lutte semble devoir être vive, il convient de citer St-Laurent. C'est surtout à cause du sectionnement que les habitants de cette commune se trouvent divisés. Jusqu'ici la section de St-Laurent élisait quatre conseillers et la section de Lolmie six. Or, d'après la liste électorale arrêtée au 31 mars dernier, chaque section devra élire 5 conseillers municipaux : Fureur des habitants de Lolmie, joie de ceux de St-Laurent.

De nombreux appels devant les diverses juridictions compétentes ont été interjetés, soit pour faire annuler certaines inscriptions sur la liste électorale, soit pour faire inscrire de nouveaux électeurs, dans les deux sections. — C'est avec impatience que l'on attend à St-Laurent les arrêts de la cour de Cassation, qui peuvent apporter une modification dans le sectionnement.

Pourquoi, dans les communes où les sections ont à peu près le même nombre d'électeurs, ne pas supprimer le sectionnement ? En le maintenant on risque parfois de faire arriver — grâce aux divisions en résultant — des municipalités réactionnaires, là où la commune entière est républicaine.

Espérons que ce ne sera pas le cas à St-Laurent, assure certains y travaillent nous assure-t-on.

Sénaillac. — Quelques républicains sincères seront candidats dimanche. Nous en sommes heureux.
Nous en reparlerons.

Arrondissement de Figeac

Figeac. — Tribunal correctionnel. — Audience du 23 avril :

Albert Blanc, 30 ans, maçon, de Saint-Céré, poursuivi pour outrages à la gendarmerie est condamné à trois jours de prison (loi Bérenger).

Charles Pinquet, 20 ans, artiste ambulante, de Bergerac (Dordogne), 10 fr. d'amende (loi Bérenger) vagabondage.
Charles Lafabrie, 31 ans, manoeuvre, de Leyme, 10 jours de prison pour coups et blessures.

Augustin Piganiol, 54 ans, de Latronquières, 300 fr. d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande, et confiscation de la marchandise saisie.

François Capelle, 53 ans, maçon à Bretenoux, est poursuivi pour outrages à la gendarmerie. Cette affaire est renvoyée à samedi prochain pour supplément d'enquête.

Sylvain Malvy, 42 ans, tireur de sable à Saint-Céré, condamné dernièrement par défaut à quatre mois de prison pour coups et blessures, fait opposition à ce jugement. Il est condamné à deux mois de prison.

P. M., 31 ans ; A. D., 31 ans, et A. P., 21 ans, journaliers à Figeac, poursuivis pour coups et blessures, sont condamnés : M. et P... à cinq jours de prison chacun et D... à 16 fr. d'amende et solidement aux dépens.

Le procès de presse intenté par le curé Delrieu à M. Couderc, de Marcelliac, et au journal *l'Union Républicaine*, qui devait être appelé à cette audience, a été renvoyé à celle du 21 mai prochain, à la suite de la maladie de M. Couderc.

Aynac. — Le banquet réactionnaire du 10 avril. — Dis donc sais-tu quelque chose du banquet réactionnaire du dimanche 10 avril ?

Pas grand chose : car il n'était strictement composé de gens à cocarde blanche :

Je sais bien qu'ils étaient au grand hôtel Ayroles, c'était évidemment le meilleur endroit pour leur réunion.

Etaient-ils nombreux ?
Pas beaucoup ! je crois que celui qui en était l'instigateur tient à montrer ses largesses sans faire de trop grandes dépenses.

Quelles personnes réunissait ce banquet de gala ?
C'étaient tous des réactionnaires, cléricaux dans l'âme ; celui qui ne montrait pas patte blanche n'était pas admis.

Is connaissent donc tous ceux de leur parti ?
Pas peut-être tous ; mais pour plus de sûreté ils n'ont admis à leur société que les plus connus.

Et dire qu'il y a des gens qui accordent leur confiance à ces ennemis acharnés de leur liberté !

Une circonstance qui remplit d'enthousiasme les membres de cette société cléricale, c'est qu'elle était présidée par le comte de Toulouse, le gendre du marquis de Turenne.

Je suis loin de vouloir désillusionner les personnes qui disent que ce comte est un brave homme aimé et respecté de tous, je veux bien le croire, mais je serais surpris si ce comte de Toulouse qui vient à Aynac pour poser sa candidature soit élu.

Voter pour un candidat au conseil municipal qui ne sera presque jamais dans une commune, où il n'est pas électeur, pas même éligible ; ça ne devrait guère sourire aux habitants de nos campagnes qui en général sont assez éclairés en ce qui concerne leur devoir.

Si on avait besoin de ses services ferait-il bon aller le chercher à Paris soit à Toulouse ou ailleurs ; et puis n'avons nous pas assez de gens capables dans la commune ?

Pi donc ! un comte de Toulouse conseiller municipal, quelle auréole de gloire ! y a-t-il donc comme dit la *Défense* à faire courber la tête aux Vayssières, aux Lalo, aux Cadiergues, et à toute la bande républicaine.

Il faut avouer que ces Messieurs de la réaction sont d'une outrecuidance sans bornes.

YLAG.

Livernon. — Elections municipales. — Pas de liste d'opposition formée encore, ou du moins s'il y en a une elle n'est pas encore connue.

Il serait cependant à désirer que ceux qui se disent sincères républicains, amis de l'ordre, veillent bien se donner la peine de penser qu'il est de leur devoir de faire tout leur possible pour que les idées vraiment démocratiques triomphent dans cette commune comme partout ailleurs.

On croit même qu'un peu de bonne volonté suffirait pour avoir dans le conseil municipal quelques membres assez désintéressés pour faire respecter le droit et les intérêts de tous, veiller au bon emploi des recettes communales, à la vérification des dépenses.

Pour arriver à un bon résultat, il serait nécessaire de s'unir et de ne pas croire qu'une élection se fait toute seule, qu'il faut tous payer un peu de sa personne.

Ce qui manque à Livernon, c'est la confiance, l'union.

On dirait également qu'on a peur de faire un peu de propagande démocratique, de défendre ses droits.

Et quel mal y a-t-il à développer des idées que l'on croit bonnes ? à revendiquer ses droits quand on se croit lésé ?

Il est vrai de dire que dans cette commune les tripatages vont leur train et on se soucie fort peu de s'y trouver mêlé ; mais quand il y a une bonne action à faire, il faut savoir se dévouer utilement et on n'est pas vraiment digne du nom de républicain si on ne se sent pas le courage de défendre et de faire triompher les idées républicaines.

Allons, un bon mouvement ; si la victoire n'est pas complète on verra, au moins, qu'il y a eu de la bonne volonté. Et qui sait ? ...

Une grande partie de la population est, très fatiguée d'être sous le joug de certains tyrannaux qui ne calculent que leur propre intérêt au détriment de celui dont ils ont la charge. Qui sait si dans ces conditions on ne préférerait pas avoir des personnes sérieuses à la tête de la commune et sur lesquelles on pourrait compter pour bien guider les affaires communales qui sont celles de tout le monde ?

Encore une fois, un peu de courage.

St-Céré. — Aux électeurs républicains.

Chers concitoyens,
Arrivés au terme de notre mandat, nous venons encore une fois, nous présenter à vos suffrages.

Elus en 1897, puis en 1900, sur un même programme nettement radical, nous avons montré en toute circonstance notre attachement profond à la cause démocratique et notre dévouement aux institutions républicaines qui nous régissent.

Au point de vue administratif, nous sommes efforcés de gérer sagement et économiquement les ressources communales. Notre situation budgétaire qui se solda au 31 Mars 1904 par un excédent de recettes de 5.811 francs, en est une preuve évidente.

Nous avons apporté tous nos soins à l'entretien, à l'assainissement et à l'embellissement de notre ville ; mais nos dépenses furent toujours proportionnées aux crédits disponibles, ne voulant pas aggraver la charge des impôts.

C'est ainsi que le boulevard Carnot, qui est enfin terminé après de longues et de nombreuses difficultés, est devenu par nos soins un des plus beaux et des plus importants quartiers de Saint-Céré.

L'élargissement de l'impasse Lagarrouste est venu à son heure assainir aussi un point central et des plus en vue de notre ville.

Des puits ont été creusés, des lavoirs ont été construits pour la commodité des habitants, dans les différents quartiers.

Les travaux de l'hospice, un moment suspendus, ont été définitivement repris, pour ne plus être abandonnés.

La vicinalité n'a pas été davantage négligée ; le chemin de Monteil a été construit, et le prolongement de celui de la Nègre jusqu'à la limite de la commune de Saint-Jean, va être très prochainement poursuivi.

Comme travaux en perspective, plusieurs réparations importantes sont projetées et seront avant peu réalisées.

Le Conseil municipal, après des démarches actives et persévérantes, vient d'obtenir que l'Administration des ponts et chaussées opérerait presque entièrement, à ses frais, l'élargissement de la route nationale n° 140, en mettant au reculement la maison Feyl. L'offre d'une indemnité a été faite au propriétaire, et tout permet d'affirmer que cette question sera amiablement et très prochainement résolue.

Dans un double but d'amélioration des locaux scolaires et d'économies à réaliser, le Conseil a décidé l'acquisition de l'école de filles qui exonérera la Ville du paiement annuel d'un loyer coûteux (cet immeuble, on le sait, appartient au bureau de bienfaisance), par suite, des travaux d'agrandissement et de restauration seront exécutés à cette école, devenue aujourd'hui la plus prospère et la plus importante du département. L'Etat contribuera, dans une très large mesure, aux frais d'achats et de réparations.

La construction d'un nouveau lavoir couvert au dessous du pont neuf a été votée.

En vertu d'un règlement sanitaire, récemment élaboré, divers travaux de canalisation vont être entrepris pour faciliter l'écoulement des eaux stagnantes dans quelques rues et places de la Ville, peu favorisées sous ce rapport.

Enfin, pour revenir sur une vieille question, toujours d'actualité, nous dirons un mot seulement du tramway, de cette œuvre d'initiative purement républicaine. Quoique l'on ait dit et entrepris dans ces derniers temps pour donner le

change, et pour retourner l'opinion publique contre les véritables instigateurs et les vrais défenseurs de ce projet, les dernières formalités nécessaires à l'établissement du tramway, s'accomplissent chaque jour, et le décret déclaratif d'utilité publique va être rendu.

Voici donc, chers Concitoyens, très succinctement exposé, le bilan de l'œuvre accomplie au cours de ces dernières années et celui plus important encore, des travaux projetés et sur le point d'être exécutés.

Si, comme nous l'espérons, vous avez à cœur de maintenir l'unité et l'homogénéité de votre Conseil municipal, qui sont étroitement liés à l'accord du parti républicain tout entier,

Nous poursuivons notre œuvre avec le même esprit de suite, avec les mêmes sentiments d'entente républicaine que nous n'avons cessé d'apporter au sein de notre assemblée.

Electeurs Républicains,
A l'heure où la réaction cléricale, oubliant ses nombreux échecs, essaie de relever la tête, l'union et la discipline républicaine sont plus que jamais nécessaires, et doivent plus que jamais être observées dans nos rangs.

Cette union, vous avez vu l'apporter dans maints combats politiques, d'où vous êtes sortis vainqueurs.

Vous saurez la retrouver le 1^{er} mai prochain, unanime et complète pour faire triompher encore la cause démocratique, l'idée républicaine et laïque dans notre chère cité.

Vive la République !!!

Murat, maire, Cons. gén., c. s.
Doucet, 1^{er} adj., Cons. d'arr., c. s.
Vayrac, 2^e adjoint, c. s.
Souladié Firmin, c. s.
Corn Guillaume, c. s.
Delauré Toussaint, c. s.
Saint-Chamant Antoine, c. s.
Lamothe Henri, c. s.
Estival Pierre, c. s.
Poujade Firmin, c. s.
Magot Raymond, c. s.
Préjac Philippe, c. s.
Dépeyrot Louis, c. s.
Azat Eugène, c. s.
Quercy Amans, c. s.
Vernéjouis Louis, c. s.
Landes Eugène, c. s.
Gineste Paulin, c. s.
Galerie Pierre, c. s.
Blanc Nadal, c. s.
Orliac Michel, ex-conseiller.

Bio. — Les élections. — Bio est une commune excessivement nerveuse et jalouse. On y joue au plus fin et on se trompe souvent. Vous ne pouvez jamais savoir qui est votre ami : l'ami de tout à l'heure vous trahit en dessous et votre ennemi vient de lui-même vous offrir ses services. Le plus disposé à vous faire du mal est ordinairement le plus gracieux et le plus pressé.

Aux dernières élections législatives Espinas y eut la majorité et M. Vival fut trompé par ceux qu'il croit ses amis et qui ne sont pas les derniers à le lui dire.

La pas d'opinion qui compte. L'intérêt personnel : voilà le pivot autour duquel tout tourne ! ... Ajoutez à cela un ou deux hommes qui semblent ne pour tout démolir, tout détruire et vous aurez une idée assez exacte de la situation des esprits à Bio.

Au sein du Conseil municipal actuel, Darnis est républicain radical, peut-être même Tournemire. Teulet, ancien maire-majordome de M. de Verninac (qui lui faisait l'honneur de répondre quelquefois à ses trop nombreuses lettres), se disait aussi républicain ; mais il n'est et ne sera jamais que *Touletiste*. Le reste sauf encore, Paleymagne, c'est la réaction à outrance.

Voilà la jolie municipalité qui s'en va ! voilà la jolie municipalité qui revient ! ...

Arrondissement de Gourdon

Gramat. — Au correspondant gramatois de la « Défense ». — Par hasard — car je ne lis pas souvent heureusement de semblables élocutions — le journal de M. Magne, de samedi dernier me tombe sous les yeux et je lis une histoire — une plutôt une fable — dans laquelle il est question d'un jeune homme, d'une queue de cochon, d'une fille, d'un gigot, d'un purgatif et d'..... Je m'arrête, par respect pour nos lecteurs.

Et je me suis dit : — Ça, c'est le journal d'un curé ! ... C'est par de telles sottises, de semblables saletés, de pareils procédés que ces gens là comptent faire faire respecter la religion ? Ah ! si se trouve encore de vrais croyants, je leur recommande la lecture de pareils journaux, et, pour peu qu'ils soient intelligents, leur foi sera bien robuste si elle y résiste.

Faire gras un vendredi, sans votre autorisation, messieurs les inquisiteurs au petit pied, est un acte qui vous cause non pas de la pitié, mais du dépit, parce que votre domination s'amoindrit et votre bourse ne s'empilte pas, les deux choses auxquelles vous tenez. — La religion, la morale, la dignité, vous les foulez aux pieds vous-mêmes tous les jours. Si J.-C. vivait encore, il vous chasserait comme vendeurs du Temple.

Baladou. — A un radical-socialiste. — Le fait que vous nous signaliez est assez grave pour que nous provoquions une enquête. Cette solution est préférable à celle que vous indiquez, mais pouvez vous nous donner, exactement, les jours d'arrivée et de remise du paquet ?

Salviac. — On nous écrit :
Le 19 avril, à l'occasion des opérations du Conseil de révision, un diner

était offert à M. le Secrétaire général de la préfecture par la municipalité républicaine de la commune de Salviac.

M. Daffas, conseiller général, tous les conseillers municipaux républicains de la commune de Salviac, MM. les maires et présidents des comités du canton assistaient à ce banquet.

Nous devons aussi signaler la présence de M. le Sous-Préfet, de M. Desprats, conseiller de préfecture et de M. Pons, conseiller général du canton de Gourdon.

Au désert, M. Daffas conseiller général du canton a prononcé le discours suivant que nous sommes heureux de pouvoir reproduire :

Monsieur le Secrétaire général, Messieurs,
Ma première parole doit être un remerciement adressé à M. le Préfet qui retenu à Cahors a bien voulu déléguer son secrétaire général.

A vous, messieurs, maires, conseillers municipaux, présidents des comités républicains du canton, j'adresse aussi mes plus sincères remerciements.

Dans un but d'union, d'action républicaine, vous avez eu à cœur de répondre à notre invitation — mais si j'analysais les sentiments auxquels vous avez obéi en venant ici aujourd'hui ne devrais-je pas faire ressortir en première ligne les sentiments de sympathie que nous éprouvons tous pour le distingué fonctionnaire qui préside à notre réunion, et qui, collaborateur dévoué de M. le préfet du Lot, fidèle représentant d'un gouvernement vraiment républicain, nous a prêtés dans nos luttes contre la réaction un concours si bienveillant et si efficace.

A la veille des élections municipales, quelques mois seulement des élections au conseil général, j'ai été heureux de saisir l'occasion de rendre témoin de notre union M. le secrétaire général et M. le Sous-Préfet sur l'appui duquel les républicains savent aussi pouvoir compter.

Cette union, messieurs, est due à la sincérité de nos opinions et à la fermeté de vos convictions — et je dois vous dire que même aux heures difficiles on est heureux et fier de marcher à votre tête.

Notre programme est le vrai programme républicain, capable de lutter contre un conservatisme étroit et éviter le danger d'un utopisme téméraire.

Conservatisme étroit qui, par égoïsme, s'acharne étrangement à méconnaître les droits de la démocratie française ; Utopisme téméraire né de la résistance de classes privilégiées à concourir aux réformes sociales, et à l'émancipation des consciences.

Qui messieurs, le régime républicain répond si bien aux aspirations de la démocratie française, que pour le combattre, nos adversaires se voient obligés de revêtir le masque républicain, de dénaturer notre programme et de nous dénoncer aux populations comme des sectaires et des persécuteurs.

Mais messieurs, pas d'équivoque, plus de loyauté dans la lutte ; que la réaction déploie franchement son drapeau ; nous nous mesurerons avec elle et ne craignons pas le coup qu'elle essaiera en vain de nous porter.

La démocratie française sortira triomphante de la lutte — quoiqu'on dise tout en faisant valoir ses droits elle saura comprendre ses devoirs.

C'est dans cette certitude, que je lève mon verre et vous propose de boire à la République démocratique.

Ces paroles pleines de sincérité et de foi républicaine, sont accueillies par de longs applaudissements et une véritable ovation est faite au jeune et sympathique conseiller général.

C'est alors que M. Veillon, secrétaire général, se lève et en quelques mots empreints de la plus grande cordialité, remercie à son tour M. Daffas, conseiller général et la municipalité de Salviac — les félicite de cette union à laquelle les républicains de la commune et du canton doivent déjà de nombreuses victoires et qui, le 1^{er} mai prochain, leur permettra de vaincre les efforts furieux de la réaction.

En un mot, belle manifestation républicaine qui a paru déconcerter nos adversaires et qui a produit le meilleur effet dans tout le pays.

St-Germain — Foire. — La foire renommée du 22 avril a été cette année, comme d'habitude, très importante, surtout en bœufs gras dont la qualité et la quantité étaient très remarquables.

Cours pratiques :
Bœufs de boucherie, vendus nombreux pour l'exportation, de 35 à 38 fr. les 50 kilos ; bœufs d'atelage, cours toujours élevé de 600 à 850 fr. la paire ; veaux de 0 fr. 90 à 1 fr. le 1/2 kilo.
Brebis de reproduction, de 30 à 35 fr. bélier reproducteur, de 40 à 45 fr. pièce.
Antenaïses, de 22 à 28 fr. pièce.
Porcelats d'élevage de 25 à 30 fr. pièce.
Chevreaux de 4 à 5 fr. pièce.
Oisons de 1,50 à 2 fr. la paire.
Volailles de 0,60 à 0 fr. 65 le 1/2 kilo.
Eufs 0 fr. 60 la douzaine.
Les marchands étalagistes et débitants divers paraissent satisfaits du bon résultat de la foire.

AU CACHET

Librairie — Papeterie — Musique — Pianos

Madame LOUIS-CAZES
Boulevard Gambetta, 36, CAHORS

Fournisseur des Ponts et Chaussées et des Administrations

Articles de Bureau, de dessin, de peinture. — Cartes postales (nouvelle édition).

PAPETERIE RICHE — FANTAISIES MAROQUINERIE — MUSIQUE INSTRUMENTS — ÉDITIONS — MÉTHODES SOLFÈGES

Seule dépositaire du solfège populaire E. VAN DE VELDE

Registres et Extraits des délibérations des Conseils municipaux

Bulletin Financier

L'approche de la liquidation qui aura lieu à la fin de cette semaine a rendu le marché assez nerveux ; les vendeurs paraissent devoir reprendre l'offensive, ils ont pesé sur les cours en propagant des bruits aussitôt démentis, il est vrai, mais qui n'en ont pas moins provoqué un alourdissement de la cote. Enfin il a été question de l'émission prochaine d'un grand Emprunt Russe et on se ferait des disponibilités pour y souscrire.

Le 3 % qui finissait samedi à 97,87 a reculé à 97,55 pour revenir en clôture à 97,70.

Le Crédit Foncier cote 681 et le Crédit Lyonnais, 1,109 ; les autres sociétés de Crédit n'ont inscrit aucun cours à terme.

Parmi nos Chemins, le Lyon clôture à 1,385 ; le Nord à 1,762 et l'Orléans à 1,428.

Le Suez a baissé de 10 fr. à 4,130 fr. L'Extérieure revient à 83,35 ; l'Italien à 102,90 ; le Portugais à 60,15.

Le Russe Consolidé cote 90,70 et le 3 % 1891 à 74,60.

Le Turc recule à 84 et la Banque Ottomane, 583.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER

CORBELLES DE MARIAGE Fantaisie. — Articles de Religion

ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMÉGA Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

LA PHLEBITE

Vous lez-vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Elisir de Virginie** qui rétablit la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

BOURGET DENTISTE

9 — RUE DU LYCÉE — 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs GRANDE BAISSE DE PRIX

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

ORFÈVRE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris 66, Rue de Bondy

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Envoi franco de Catalogue

Notre représentant à Cahors est M. Mandelli fils, Bd Gambetta, 26,

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

PREMIER ÉPISODE

LE MOULIN GALANT

VIII

Amour et Dévouement

Elle ne fit donc pas un mouvement qui put la conduire à voir Bernard, mais lui ne manqua pas de venir au jardin, et passa plusieurs heures sous le saule, bûti tant de fois, maudit maintenant.

Il se demandait si la jeune fille n'était pas complice du malheur qui lui arrivait, si elle disait qu'elle ne l'aimait plus, qu'elle ne l'avait jamais aimé.

Tous les reproches qu'un amant désespéré peut faire à l'objet de son culte, Bernard les fit en tournant ses regards courroucés vers la fenêtre de Lucienne, où il apercevait une lumière immobile.

Quoi ! elle le savait là et elle ne venait pas ! et elle ne lui faisait rien dire ! rien, pas un mot, pas un signal, Lucienne n'avait donc pas de cœur.

— Elle va dormir ! murmura Bernard, dormir et rêver à son mariage peut-être ? Oh ! si je le connaissais celui qu'elle peut me préférer...

Il se leva en montrant le poing à son invisible ennemi.

— Si je le connaissais... répéta-t-il, si je le connaissais...

— Eh bien ! dit une voix près de lui, si vous le connaissiez, que feriez-vous.

— Qui a parlé ? s'écria-t-il.

— Qui êtes-vous ? demanda Bernard d'une voix tremblante, où la colère perçait.

— Mais je pourrais vous adresser la même question, répondit le personnage qui venait de troubler tout à coup les lamentations du jeune homme ; seulement je m'abstiens, car je sais qui vous êtes.

— Vous me connaissez ?

— Non pas, je vous ai entendu, ou plutôt j'ai entendu pour vous Lucienne elle-même, Lucienne qui vous aime... — Oh ! monsieur, que dites-vous là ? — Ce que vous savez aussi bien que moi. Oui, Lucienne vous aime d'un amour profond, cependant, elle ne peut devenir votre femme.

— Pourquoi cela, monsieur ?

— Parce que c'est impossible.

— Impossible... c'est un mot cela, impossible que deux cœurs, qui battent l'un pour l'autre, se lient à jamais ! impossible qu'un honnête homme s'unisse à une honnête fille ! nous ne sommes plus au temps des préjugés... et d'ailleurs Bernard Dubord peut bien offrir son nom à Lucienne Berthault.

— Non, dix fois non, reprit Thomas avec un accent de colère sourde et prenant le poignet de Bernard ; non, Bernard Dubord ne peut pas offrir ce nom Dubord, qui est celui de sa mère.

— Le nom de mon père étant inconnu, il me semble...

— Inconnu de vous, c'est possible, interrompit Thomas, mais votre mère le connaît, elle ! et moi aussi.

— Vous savez le nom de mon père ? exclama Bernard.

— Je le sais, et c'est pour cela que vous ne pouvez épouser Lucienne. Entre ce nom et le sien il y a un crime.

— Un crime ! murmura Bernard... Oh ! ma mère, qu'as-tu donc fait ?

Et le jeune homme pensa aux réticences de la Biscotte relativement à son amour pour Lucienne.

— Vous êtes convaincu et vous vous retirez, n'est-ce pas ? demanda le banquier ; ce sera généreux de votre part. Ce qui le serait plus encore, ce serait grand et digne d'un cœur comme le vôtre, ce serait d'écrire à Lucienne que vous renoncez à l'espoir de la posséder jamais.

— Moi ! écrire une pareille chose ! vous n'y pensez pas, monsieur.

— J'y pense beaucoup, au contraire.

— Monsieur, dit Bernard d'une voix pleine d'émotion, s'il s'agissait de sauver l'honneur ou la vie de celle que j'aime, et que pour la sauver il fallût sacrifier ce que j'ai de plus cher au monde, c'est-à-dire l'espérance de mon amour, oh ! je n'hésiterais pas, mais ici Lucienne ne court aucun danger, si ce n'est celui d'épouser, par ruse ou par violence, un homme qu'elle n'aime pas.

Je comprends vaguement le but qui vous dirige, mais je sens que vos discours tendent à m'éloigner. Je vous gêne, et moi, aimé de Lucienne, je suis un obstacle à vos projets. Soit, vous avez le droit de me fermer la porte de cette maison, mais j'ai le droit d'aimer celle à qui j'ai juré un amour éternel, et de la défendre contre tous.

Thomas Rupert sourit dans l'ombre.

— Allons, M. Bernard, dit-il, vous êtes peu crédule, tant pis. Il vous faudra des preuves, on vous en donnera.

— Quelles preuves ?

— Je vous disais que Lucienne vous aimait... Eh bien ! avant quinze jours, elle ne vous aimera plus.

— Je ne vous crois pas.

— Le croirez-vous si elle vous le dit elle-même ?

— Si elle me le disait seule, sans témoins, d'elle à moi.

— Eh bien ! je consens à ce qu'elle vienne demain soir, ici, à pareille heure.

— Et vous ne nous épourez pas ?

— Non, ce sera d'ailleurs inutile, je sais ce qu'elle vous dira. Maintenant, bonsoir, monsieur Bernard, et au revoir.

Le banquier allait s'éloigner, mais le jeune homme le retint.

— Encore un mot, dit-il.

— Parlez !

— Quel est cet époux que vous destinez à mademoiselle Berthault, et que vous me préférez ?

— Vous tenez beaucoup à le savoir ?

— Plus qu'à tout autre chose en ce moment.

L'AMOUR et L'ARGENT

PAR

Jules de GASTYNE

PREMIERE PARTIE

III

Le Lourdel avait mis sa griffe aigüe sur le pauvre père. Celui-ci était tellement affolé par les millions que le banquier avait agités devant ses yeux comme le lambeau de pourpre que l'on promène devant les taureaux pour leur faire perdre toute raison, qu'il était sur le point de céder et de présenter Le Lourdel à sa fille comme son futur mari, au risque de tuer à jamais le bonheur de son enfant, quand survinrent les événements qui précipitèrent sa résolution et lui rendirent toute réflexion comme toute reculade impossible.

Le Lourdel se méfiait des seconds mouvements, et y avait paré d'une façon aussi adroite qu'audacieuse.

IV

L'hôtel du « Crédit Navarre » venait à peine d'être inauguré. Les pierres de reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

taille de sa façade étaient encore toutes blanches, comme la neige immaculée, quand Vernaudon y conduisit le comte de Montbrison, qui avait enfin cédé à ses instances et s'était décidé à accepter l'offre qui lui avait été faite jadis d'entrer dans les affaires et qu'il avait repoussée avec tant de hauteur. Le comte était à bout de ressources, poursuivi par les huissiers. Le papier timbré tombait dans son antichambre comme les feuilles des arbres en automne. La situation était plus grave qu'il ne l'avait supposée tout d'abord, et il avait été obligé de se rendre.

Le cercle et le jeu lui étaient devenus indispensables et il n'avait pas d'autres moyens de conserver tout cela que de faire ce que lui indiquait le notaire. Puis il avait l'avance d'Achille à sauvegarder, c'était un prétexte honorable. Sa capitulation se colorait des teintes de l'amour paternel.

Le comte, du reste, fut favorablement impressionné, tout d'abord, par la vue de l'édifice dans lequel il allait entrer. Situé presque au centre de Paris, les murs massifs et surchargés de statues et de guirlandes de pierres comme ceux d'un temple, avec une loggia fastueuse s'avancant sur la façade, il donnait une fière idée de l'établissement qu'il abritait.

Cela sentait l'opulence, la fortune assise.

Comment une société si bien logée aurait-elle pu sombrer ? Il se détachait de cela une odeur de millions qui emplissait la rue.

A la porte, une rangée de coups de maître et de facies en permanence. Les gens qui descendaient avaient la tête haute, montaient les marches de pierre qui conduisaient à la porte d'entrée, avec un coup d'œil jeté de côté pour s'assurer qu'on les regardait, tout orgueilleux et tout fiers qu'on les vit entrer là-dedans.

Le comte resta un instant à examiner la façade, il passait rarement par là, et ne se doutait pas qu'il y eût dans cette région de Paris de semblables constructions. Il restait bouche bée, légèrement interloqué.

— Eh bien, demanda Vernaudon.

— C'est superbe, répondit-il.

— N'est-ce pas, fit le notaire, tout fier, subissant l'influence des autres et s'imaginant comme eux que l'immeuble lui appartenait, parce qu'il y connaissait quelque chose.

— Cela a dû coûter très cher, reprit le comte.

— Oh ! la Société est riche ! murmura Vernaudon. Pas de danger de culbute. Elle peut soutenir les assauts les plus rudes... Puis elle a à sa tête un homme. Le notaire s'arrêta.

Vernaudon secoua la tête d'un air mystérieux.

— Non, dit-il.

— Le directeur ?

— Pas davantage... Un homme qui ne paraît pas, qui ne veut pas paraître. Vous le connaîtrez plus tard. Une véritable intelligence financière.

Vernaudon avait monté les marches. Le comte le suivait. On entra. Derrière la porte se tenait un huissier de six pieds en culotte courte et en bas blancs, correct comme un suisse de cathédrale, avec un habit brodé or sur les coutures et une large chaîne au cou. Le comte fit un mouvement de surprise, Vernaudon sourit, il avait l'air de dire : Vous en verrez bien d'autres ! Le comte était habitué au luxe de Paris ; mais comme beaucoup de gentilhommes qui ne sortent guère d'un certain rayon, il ignorait absolument ce qui se passait en dehors de ce rayon. Il avait bien entendu parler de l'opulence des financiers nouveaux, mais il ne s'imaginait pas qu'elle atteignît cette hauteur. Mais tout à coup face à face avec le luxe criard d'un établissement à la mode, il n'avait pu s'empêcher de montrer son étonnement. Il pénétrait dans un monde inépuisable et voyait des choses toutes nouvelles pour lui.

La banque Le Lourdel était une maison vieux jeu, vieux style. Le Crédit de Navarre, au contraire, marchait de pair avec ce qu'il y avait de plus neuf et de plus osé.

Il ne devait être éclipsé que par le crédit Nantais, dont la gigantesque façade en plein boulevard semble un défi porté à la misère publique.

Le comte et Vernaudon se trouvaient dans une sorte de salle des Pas-Perdus, pavée de ces carreaux en verre épais et verdâtre que le crédit Nantais a mis à la mode. Derrière une porte vitrée qui fermait cette première pièce, on apercevait en bas une vaste rotonde éclairée du haut en bas, assez semblable à une salle de spectacle, avec plusieurs galeries chargées d'employés, travaillant à la lueur du gaz. Il y en avait peut-être trois cents penchés sur leurs pupitres.

Le bas était occupé par des comptoirs sur lesquels s'entassaient l'or, les billets et les titres de tous genres, apportés, emportés, comptés et recomptés... Au milieu, des bancs sur lesquels étaient assis des garçons de recettes, des gens du peuple et des provinciaux.

Dans le fond, comme sur un trône ou l'autel de ce lieu, un coffre-fort colossal, pouvant tenir la rançon du peuple. Masse de métal de bronze immobile et inerte, il semblait défier par sa solidité les injures du temps et les caprices de la fortune. Son aspect avait quelque chose d'ironique et de narquois.

On s'attendait presque à voir s'ouvrir ses dents de fer prêtes à dévorer l'imprudent qui se hasarderait près de lui.

L'aspect de tout cela, en somme était rassurant. On ne se met pas dans des frais pareils quand on n'est pas sûr de soi. On ne se donne pas le mal d'asseoir ainsi un établissement quand on n'est pas certain de le voir réussir, l'actionnaire le plus défiant voyait tomber toutes ses craintes. Il s'en allait satisfait, heureux que l'argent versé lui eût donné le droit de pénétrer dans ce palais, et d'y mener ses amis et de pouvoir dire en le montrant, qu'il possédait un morceau de cette fortune, morceau infinitésimal, il est vrai, et qu'il aurait bien de la peine à retrouver dans les débris, si une catastrophe arrivait ; mais il ne songeait pas aux catastrophes. Pense-t-on à la mort quand on est en bonne santé ?

Le comte de Montbrison était un peu comme l'actionnaire.

Sa défiance s'évapora à la vue de cette richesse sortant par tous les pores des murs et qui crevait les yeux pour ainsi dire. Il se sentait monter au front une bouffée d'orgueil en se disant qu'il n'avait qu'un mot à prononcer pour devenir membre du conseil, administrateur, un des plus hauts personnages de cette maison. Vernaudon avait raison. Il avait été bien naïf de se tenir éloigné de tout cela, de se calfeutrer comme il l'avait fait. C'était le progrès en somme ; qu'avait-il à redouter ? Jamais la finance n'avait été aussi prospère.

(Service d'hiver 1903-1904)

Table of train schedules for routes: De Paris à Toulouse par Cahors, De Toulouse à Paris par Cahors, De Cahors à Libos, De Libos à Cahors, De Cahors à Capdenac, De Capdenac à Cahors, De Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac, Le Buisson à St-Denis-près-Martel, Toulouse à Capdenac, Brive et Paris, De Sarlat à Gourdon, De Gourdon à Sarlat.